

■ **Fondation Pro Mobilité, Fondation pour l'habitat destiné à favoriser la mobilité professionnelle**, à Genève, CH-660-2010996-4 (FOSC du 04.10.2004, p. 6). Les pouvoirs de Provini Jean-Pierre et Schopfer Bernard, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Favre Didier, jusqu'ici vice-président, nommé président, et Putallaz Sue, nommée vice-présidente, signent collectivement à deux, sauf entre eux. Duret François, de Chêne-Bougeries, à Thônex, membre du conseil, signe collective à deux avec le président ou la vice-présidente.
Journal no 10117 du 18.08.2005
(02985462 / CH-660.2.010.996-4)